



Le 24 février 2009

CAPTEURS : Besoin de Tous !

Ce matin à 10h, les élus CE sont convoqués pour un CE extraordinaire. A l'ordre du jour, la présentation du rapport de la commission économique dans le cadre de la procédure d'alerte sur le projet de cession des capteurs.

15 jours après cette présentation, les élus devront émettre un avis. La dernière phase de ce processus d'alerte sera la présentation du rapport au Conseil d'Administration SPS.

La Direction aux abois :

Depuis plusieurs semaines, la Direction n'a eu de cesse de mettre la pression sur le Président de la commission économique pour obtenir la présentation du rapport pour un recueil de l'avis des élus CE dans la précipitation.

Elle a tenté de ne pas respecter la législation en cours ! Rien y a fait, nous avons tenu bon ! Le délai que nous avons initialement annoncé aux salariés du secteur a été respecté (rapport fin février - avis des élus mi-mars) !

Les élus CGT ne permettront pas à la Direction d'enterrer le rapport de la commission économique ! En effet, la Direction tente de nous amener à la faille en cherchant tous les arguments juridiques lui permettant de condamner le CE pour délit d'entrave. Elle tente de trouver des justifications qui laissent à penser que les élus CE jouent la montre dans l'espoir d'obtenir une condamnation afin de faire disparaître ce fameux rapport qui ne lui est pas favorable !

S'il n'était pas présenté, le rapport n'existerait pas !

Un rapport d'expert capital :

Après la 1^{ère} phase consistant à élaborer des argumentaires via la contribution de l'expert et le rapport de la commission économique, la CGT a déjà commencé à interpeller les politiques et les clients susceptibles de faire

capoter ce projet de cession. Nous avons d'ores et déjà écrit à 60 députés présents à la commission de la Défense, le Député local et le Président du Conseil Régional. *Sud-Ouest* s'est emparé du sujet au travers d'un article ce vendredi. Un certain nombre de ces interlocuteurs est prêt à étudier les arguments développés dans le rapport dès lors qu'il sera validé.

FORD, SOGERMA : EXEMPLES A SUIVRE !

Avec nos moyens, nous avons tout fait pour que l'autorisation des Tutelles soit incluse dans le rapport. **Dans tous les cas, avis des élus CE remis ou pas, il reste encore à la Direction à obtenir l'autorisation du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et du Ministère de la Défense.**

Nos collègues de Ford et Sogerma nous ont montré récemment la marche à suivre ! Bien que leurs entreprises semblaient condamnées, la détermination du personnel et de la CGT ont permis de trouver une alternative et des repreneurs !

Pétitions, débrayages médiatisés, intervention auprès des décideurs politiques ... furent leur quotidien pendant plus d'un an !

Et même si la gravité de leur cas n'est pas comparable avec le notre, la démarche pour gagner le maintien de l'activité capteurs à SPS est identique !

Arrêt de travail à 9h30

Devant le bâtiment 8

L'activité Capteurs doit rester à SPS